

## Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

<b>Axe 1 : Réussite des élèves</b>				<b>Annexe B</b>
<b>Objectif stratégique :</b> Les actions de l'ensemble du personnel sont centrées sur la réussite et l'appui à la réussite de l'élève afin de permettre l'atteinte de son plein potentiel.				
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Cibles 2020</b>	<b>Résultats intermédiaires 2020</b>	<b>Actions 2020</b>	<b>Indicateur(s)</b>
1.1 Les taux de réussite annuels des élèves aux tests provinciaux de l'OQRE atteignent ou dépassent le taux de réussite provincial	1.1.1 Les taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers (EED) aux tests provinciaux de l'OQRE (9 <sup>e</sup> et 10 <sup>e</sup> ) augmentent de 10 %.	-Le taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers au test provincial de compétences linguistiques (TPCL-10 <sup>e</sup> année) de l'OQRE augmentent de 2%; -le taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers au test provincial en mathématiques, pour le cours appliqué et le cours théorique, augmentent de 2%.	-formation sur les adaptations et les exemptions lors des tests de l'OQRE pour le nouveau personnel des écoles; -pistage d'élèves ayant des besoins particuliers de la 9 <sup>e</sup> et 10 <sup>e</sup> année, utilisant une technologie d'aide ou ayant accès à des adaptations lors de tests; -monitorage des résultats des élèves ayant des besoins particuliers de 9 <sup>e</sup> et 10 <sup>e</sup> année aux bulletins de mi-semestre et de fin de semestre; -poursuite de la stratégie d'accompagnement en mathématiques (7 <sup>e</sup> - 10 <sup>e</sup> année); -formation relative à la préparation aux tests de l'OQRE; -formation relative aux pratiques gagnantes pour l'administration des tests de l'OQRE; -accompagnement de certaines écoles en évaluation et planification des apprentissages; -réseau de formations pour le personnel enseignant de 6 <sup>e</sup> à 9 <sup>e</sup> année portant sur les stratégies compensatoires (cerveau) et à haut rendement en mathématiques pour l'amélioration du rendement des élèves en mathématiques.	Résultats aux tests de l'OQRE des élèves ayant des besoins particuliers du CSV.

## Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2020	Actions 2020	Indicateur(s)
1.1 (suite)	1.1.2 Les taux de réussite des élèves ALF aux tests provinciaux augmentent de 10 %.	Les taux de réussite des élèves ALF aux tests provinciaux en 3 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année augmentent de 2 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-formation du nouveau personnel enseignant ALF portant sur le rôle du personnel ALF, exploration du curriculum ALF, administration des tâches d'évaluation des acquis langagiers et le portail TACLEF;</li> <li>-formation du personnel enseignant ALF portant sur l'acquisition du vocabulaire chez l'apprenant de la langue, stratégies gagnantes, nouveauté au portail TACLEF;</li> <li>-accompagnement en région pour l'utilisation des données;</li> <li>-mise en œuvre de COPE dans toutes les écoles;</li> <li>-appui aux écoles par l'autoformation disponible pour tous les volets de COPE sur l'EAV;</li> <li>-formations sur l'éveil à la lecture et la lecture interactive pour les classes de Maternelle-Jardin;</li> <li>-réseau de formation sur les fondements en littératie de 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année;</li> <li>-réseau de formation sur les fondements en littératie de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année.</li> </ul>	Résultats aux tests de l'OQRE des élèves du CSV.

## Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

<p>1.2 Les écoles assurent l'accueil et la transition fluide des élèves dès la petite enfance</p>	<p>1.2.1 100% des écoles prévoient un programme d'accueil, d'accompagnement et de suivi dès la petite enfance.</p>	<p>-100% des écoles utiliseront le formulaire d'inscription en ligne qui comprend des questions sur les expériences à la petite enfance;          -100% des écoles élémentaires mettront en place des activités d'accueil pour les élèves de la maternelle;          -Nouvelles ententes de partenariat en place avec les municipalités pour améliorer l'offre de service dans nos écoles pour les enfants âgés de 0-4 ans;          -Mise en place de formation et rencontres garderie/école pour améliorer la programmation pour la petite enfance.</p>	<p>-mise en place des sessions « <i>Bienvenue à la maternelle</i> » (BAM) et développement de nouvelles ressources pour appuyer la programmation BAM;           -mise en place d'activités portes-ouvertes par les écoles;           -signature d'ententes avec deux (2) municipalités pour des services de programmation pour les 0-4 ans;          -organisation de rencontres et de formations qui regroupent les garderies et le personnel PAJE des écoles.</p>	<p>-Nombre de répondants aux questions sur les expériences à la petite enfance à partir du formulaire d'inscription;          -Nombre d'écoles qui organisent des activités « <i>Bienvenue à la maternelle</i> » et des soirées portes-ouvertes;          -Publication de nouvelles ressources « Bienvenue à la maternelle »;          -Nombre d'ententes signées;          -Nombre de rencontres et formations école/garderie.</p>
---	--	---	---	---

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2020	Actions 2020	Indicateur(s)
<p>1.3 Offrir des services et des lieux propices à l'apprentissage</p>	<p>1.3.1 Le nombre d'ententes de partenariats communautaires augmente de 25%.</p>	<p>-5 ententes avec des nouveaux partenariats ou des nouveaux projets avec des partenaires existants verront le jour.</p>	<p>-renouveler tous les partenariats existants que les écoles désirent reconduire;          -rechercher de nouveaux partenaires pour répondre aux besoins exprimés des écoles;          -mettre sur pied des nouveaux programmes avec des partenaires actuels pour répondre aux besoins des écoles.</p>	<p>-Nombre de nouvelles ententes de partenariats;          -nombre de renouvellements d'entente avec nos partenaires.</p>

## Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

<p>1.3 (suite)</p>	<p>1.3.2 100% des écoles répondent aux normes d'entretien du Conseil.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-évaluation de la propreté des locaux effectuées dans toutes les écoles, analyse des résultats pendant l'été 2020 et plans de redressement (le cas échéant) en place pour l'automne 2020;</li> <li>-obtenir la rétroaction des gens qui ont suivis la formation d'entrée de poste (nettoyeurs et concierges en chef) et des directions sur le processus. 60% des gens qui ont suivi la formation indiquent qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits;</li> <li>- 1/3 du personnel d'entretien évalué;</li> <li>-la formule de dotation est analysée au CE;</li> <li>-la nouvelle description de tâche des superviseurs des édifices est revue en fonction des commentaires reçues en 2019/2020 suite au changement de tâches en sept 2019;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-continuer les formations sur diverses sections du guide du personnel d'entretien pour améliorer le rendement et la compréhension du guide;</li> <li>-continuer les évaluations de la propreté dans les écoles;</li> <li>-établir des plans de redressement au besoin;</li> <li>-accompagnement et interventions planifiés pour septembre 2020;</li> <li>-analyser les résultats du sondage et modifier en conséquence;</li> <li>-continuer la mise en œuvre de la politique/ DA sur l'évaluation du personnel d'entretien;</li> <li>- la dotation est revue et est ajustée au besoin;</li> <li>-révision des tâches des superviseurs d'édifices;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-les évaluations de la propreté sont effectuées et les plans de redressement sont en place (le cas échéant);</li> <li>-la formation pour l'entrée en poste continue pour l'année 2020-2021;</li> <li>-nombre d'évaluations du rendement et diffusion d'une capsule aux directions;</li> <li>-nombre d'écoles analysées et ajustement à la dotation effectuée;</li> <li>-revue de la nouvelle description de tâche effectuée;</li> </ul>
--------------------	---	--	---	--

## Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

1.3 (suite)		<p>-analyse des coûts et du succès (le cas échéant) du poste de concierges flotteur et voir à la possibilité d'ajouter de tels postes si les coûts et les résultats de l'analyse de succès le justifie;</p> <p>-nettoyeurs / concierges ont suivi les formations de préqualification pour devenir concierges en chef.</p>	<p>-analyses effectuées;</p> <p>-4 formations sont offertes pendant l'année.</p>	<p>-analyses effectuées;</p> <p>-formation livrées et personnel d'entretien pré-qualifié en place pour poste de concierge en chef.</p>
	<p>1.3.3 100% des écoles possèdent une infrastructure et de l'équipement technologique qui soutiennent l'apprentissage.</p>	<p>-les technologies dans les écoles seront mises à jour et améliorées afin de mieux soutenir l'apprentissage;</p> <p>-un plan de continuité des infrastructures informatiques est développé.</p>	<p>-installation de système téléphonique IP dans l'ensemble des écoles;</p> <p>-continuer la mise à jour et l'ajout de points d'accès afin d'améliorer la disponibilité du réseau sans-fil dans les écoles;</p> <p>-travailler en collaboration avec les autres conseils francophones pour développer un plan de continuité;</p> <p>-débuter le projet de mise à jour du Système d'information des élèves;</p> <p>-mise à jour des serveurs conseil;</p> <p>-déploiement du projet provincial sur l'augmentation de la bande passante (Projet SDWAN).</p>	<p>-100 % des écoles ont un système téléphonique IP;</p> <p>-100 % des projets planifiés sont complétés.;</p> <p>-un plan de projet est développé en collaboration avec les autres conseils francophones;</p> <p>-un plan de mise en œuvre est développé et le processus de conversion des données a débuté;</p> <p>-les serveurs sont mis à jour;</p> <p>-50% des écoles ont été converties à SDWAN.</p>

## Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

1.3 (suite)	1.3.4 100% des besoins de dotation des écoles sont comblés par un personnel compétent et qualifié dès la rentrée scolaire.	-100% des employés embauchés sont qualifiés ou détiennent une lettre de permission du MEO pour un maximum de 10% du personnel.	-Revoir les stratégies de recrutement du personnel et le processus d'embauche afin de retenir un nombre accru de candidat(e)s potentiel(le)s lors des foires d'emploi.	-nombre de membres du personnel qualifié embauché; -nombre de membres du personnel détenant une lettre de permission; -nouvelles stratégies de recrutement en place.
<b>Axe 2 : Bien-être des élèves et du personnel</b>				
<b>Objectif stratégique :</b> Chaque élève et membre du personnel évoluent dans un milieu sain et sécuritaire où le bien-être, le respect des différences, l'équité et l'inclusion priment.				
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Cibles 2020</b>	<b>Résultats intermédiaires 2020</b>	<b>Actions 2020</b>	<b>Indicateur (s)</b>
2.1 Les écoles assurent un milieu d'apprentissage et de vie scolaire sain, sécuritaire et inclusif	2.1.1 100 % des écoles font la promotion active de saines habitudes alimentaires, physiques et de vie.	-Le secteur éducatif appuie les écoles dans la mise sur pied d'activités faisant la promotion de saines habitudes alimentaires et du développement de comportements positifs à l'école et de la gestion du bien-être personnel et de la santé mentale;	-Organisation, planification et appui aux activités faisant la promotion de saines habitudes alimentaires, physiques et de vie au sein des écoles et du Conseil. -Formation sur la santé mentale pour les enseignants d'éducation physique de l'élémentaire en lien avec le nouveau curriculum.	-nombre d'écoles qui répondent aux critères de la cible :  -offre de formation complétée.
	2.1.2 85 % des élèves et parents répondant au sondage sur le climat scolaire indiquent un niveau de satisfaction élevé face au milieu d'apprentissage et de vie scolaire.	Le sondage doit être administré au moins aux 2 ans selon les consignes ministérielles.	-administration du sondage au moins aux 2 ans selon les consignes ministérielles. -soutien aux écoles pour la mise en œuvre d'outils de prévention de l'intimidation.	-le sondage est administré au moins aux 2 ans;  -accroissement, par rapport à 2019, du pourcentage d'élèves qui affirment être capables de trouver de l'aide dont ils ont besoin au sein de l'école (p.ex., aide académique, aide en santé mentale, aide pour contrer l'intimidation et le harcèlement - sondage sur le climat scolaire item 9b).

## Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

<p>2.2 Le Conseil assure un milieu de travail sain, sécuritaire et inclusif</p>	<p>2.2.1 85 % des répondants au sondage de satisfaction indiquent que le milieu de travail est sain, sécuritaire et inclusif.</p>	<p>-Les résultats du sondage sont analysés et les données repères sont utilisées dans les interventions proposées;          -un plan d'amélioration est mis en place et les employés sont informés et formés;          -une campagne de sensibilisation à la santé et sécurité au travail se poursuit;</p> <p>-le programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité est mis en place.</p>	<p>-développement d'un guide sur la sécurité en laboratoire pour les cours de sciences et des capsules auto-formatrices;          -analyse des données et correctifs prévus dans les plans d'amélioration;          -développement d'un programme sur la santé mentale afin de sensibiliser les employés à la santé et au bien-être au travail;          -analyse des données du programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité afin d'apporter des correctifs si nécessaire.</p>	<p>-pourcentage de réponses qui correspondent aux critères de la cible;          -les suivis du plan d'amélioration sont faits;          -la campagne de sensibilisation sur la santé mentale et le programme de mieux-être sont mise en place;          -le programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité est analysé et des recommandations sont apportées au CE (les données sont analysées et un plan d'action est développé au besoin).</p>
---	---	--	---	---

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2020	Actions 2020	Indicateur (s)
<p>2.3 Les écoles et le Conseil adoptent des pratiques éco-responsables</p>	<p>2.3.1 80 % des écoles sont certifiées « Éco-écoles », programme visant à réduire l'empreinte écologique et assurer le développement de la responsabilisation environnementale.</p>	<p>-Nombre d'écoles certifiées « Éco-Écoles » augmente de 5;          -le nombre d'écoles qui suivent un programme visant à réduire l'empreinte écologique et assurer le développement de la responsabilisation environnementale est en croissance (autre programme que <i>Éco-Écoles</i>);          -le nombre de participants au concours « Réduis ton empreinte écologique » augmente.</p>	<p>-Offre de formation pour la certification éco-école;          -Lancement annuel du concours « Réduis ton empreinte écologique »;          -Appui aux écoles pour la mise en place d'activités écoresponsables et aux initiatives des éco équipes/clubs dans les écoles.</p>	<p>Nombre d'écoles qui répondent aux critères de la cible.</p>

## Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

2.3 (suite)	2.3.2 La consommation d'énergie des écoles et des bureaux administratifs est réduite de 10%.	-Réduction de la moyenne de la consommation des édifices par 2%.	-Projets de réfection divers (p.ex., optimisation des systèmes CVAC, remplacement de fenêtres, portes, systèmes de chauffage et d'unités de ventilation).	-Pourcentage de réduction de la consommation d'énergie dans les écoles et bureaux administratifs.
2.4 60% des édifices atteignent les standards d'accessibilité du conseil.		-60% des édifices atteignent les standards d'accessibilité du conseil.	-Projets de réfection visant une augmentation de l'accessibilité dans l'ensemble des édifices (p.ex., ascenseur, toilettes accessibles, aménagement d'espaces de stationnement pour personnes ayant un handicap).	-Pourcentage des édifices atteignent les standards d'accessibilité du conseil.

### Axe 3 : Croissance, rayonnement et engagement communautaire

**Objectif stratégique :** Le conseil assume son rôle de chef de file au niveau de l'éducation laïque francophone de l'Ontario en répondant aux besoins de ses communautés et de sa clientèle actuelle et future.

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2020	Actions 2020	Indicateur (s)
3.1 Le Conseil obtient le financement pour l'ouverture de dix nouvelles écoles dans les régions non desservies ou en croissance.		Le Conseil obtient le financement pour l'ouverture de deux nouvelles écoles dans les régions non-desservies ou en croissance.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Analyse des édifices existant et des zones non-desservies;</li> <li>-Actualisation des priorités annuelles en immobilisation;</li> <li>-Dépôt des projets prioritaires en immobilisation au Ministère, selon les critères annuels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de nouvelles écoles dans l'annonce annuelle de financement du MÉO;</li> <li>-Actualisation et dépôt au ministère effectués.</li> </ul>
3.2 Le Conseil fait la mise en œuvre d'un programme d'éducation internationale.			<ul style="list-style-type: none"> <li>-Poursuivre la mise en œuvre du plan d'affaires du programme d'éducation internationale;</li> <li>-Participation à diverses foires de recrutement d'élèves (p.ex., Vietnam, Italie, États-Unis, Canada);</li> <li>-Accueil et appui d'élèves internationaux au programme;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le programme d'éducation internationale est mis en œuvre :</li> <li>-Nombre de foires fréquentées;</li> <li>-Nombre d'élèves recrutés et inscrits dans les écoles;</li> </ul>



## Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

3.2 (suite)			-Poursuite des activités de partenariat avec l'Académie de Rennes.	-Présence d'activités pédagogiques virtuelles avec l'Académie de Rennes.
3.3 Le Conseil fait la mise en œuvre d'un programme d'éducation aux adultes.			-Offre de nouveaux cours dans la région du Sud-Ouest; -Participation à la table de concertation provinciale pour le développement d'un plan stratégique inter-conseil pour l'éducation aux adultes; -Expansion de l'offre de cours <i>Français langue seconde</i> pour adultes en collaboration avec le Ministère des affaires civiques et de l'immigration.	-Participation aux réunions de la table provinciale; -Nombre d'apprenants adultes ayant suivi des cours; -Nombre et types de cours offerts.
3.4 Le Conseil maintient un taux de croissance annuel des effectifs scolaires minimal de 3,5 %.	3.4.1 Augmenter le taux de rétention des élèves de 5 %.	-Le taux de rétention des élèves augmente de 1 %;  -100% des écoles secondaires vont offrir un programme de MHS en 2019-2020;  -100% des écoles secondaires offrent au moins un programme d'excellence.	-poursuite de la campagne de fidélisation et de recrutement des élèves du secondaire; -poursuite de la campagne de recrutement des élèves de la maternelle et du jardin d'enfants; -poursuite de la campagne de recrutement des membres du personnel / ambassadeurs de Viamonde; -mise en place d'activités culturelles et sportives systémiques p. ex., Forum des jeunes, Monde le son, DJ Viamonde, LIEV; -Consolidation des programmes de « Majeure Haute Spécialisation » désignés dans les écoles secondaires; -Poursuite du développement et planification de programme d'excellence / spécialisation dans les écoles secondaires;	-Taux de rétention; -taux annuel de croissance des effectifs;  -Pourcentage d'écoles ayant participé aux activités culturelles et sportives systémiques;  -Pourcentage d'écoles secondaires ayant une MHS;  -Pourcentage d'écoles secondaires offrant au moins un programme d'excellence.

## Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

3.4 (suite)			<p>-Maintien et progression du programme « pré-AP » dans 5 écoles secondaires</p> <p>-Maintien et mise en place de programmes d'excellence (p.ex., arts, sports, sciences) dans des écoles secondaires.</p>	
Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2020	Actions 2020	Indicateurs (s)
3.5 Le Conseil accroît sa notoriété et son image de marque par la diffusion de ses succès, ceux de son personnel et de ses élèves.		<p>-Augmenter de 5% le nombre d'abonnés Tweeter;</p> <p>-augmenter de 5% le nombre d'abonnés à la page Facebook du Conseil;</p> <p>-augmenter de 5 % le nombre de partage sur Facebook;</p> <p>-augmenter de 5% le nombre de retweet sur Twitter;</p> <p>-lancer une campagne de communication interne visant l'engagement du personnel par le déploiement de la nouvelle mission et la vision renouvelée.</p>	<p>-diffusion sur les plateformes de médias sociaux du Conseil des activités et succès des élèves et des membres du personnel;</p> <p>-planifier, organiser et diriger le processus visant au renouvellement de la planification pluriannuel du Conseil.</p>	<p>-Nombre d'abonnés au site Twitter du Conseil et des écoles;</p> <p>-nombre d'abonnés à la page Facebook du Conseil et de celles des écoles;</p> <p>-nombre de partage sur Facebook;</p> <p>-nombre de retweet sur Twitter;</p> <p>-adoption du nouveau plan de planification pluriannuel du Conseil.</p>

## Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

<b>Axe 4 : Redevabilité et gestion des ressources</b>				
<b>Objectif stratégique :</b> Le Conseil assure une gestion des ressources en lien avec ses priorités et ses obligations.				
Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2020	Actions 2020	Indicateur(s)
4.1 Les membres du Conseil exercent un modèle de gouvernance axé sur les résultats de l'organisation.		Un modèle de gouvernance axé sur les résultats de l'organisation est préconisé.	-Utilisation d'un modèle de gouvernance axé sur les résultats.	-Un modèle de gouvernance axé sur le monitoring des résultats stratégiques est en place.
4.2 Le Conseil gère ses ressources humaines, matérielles et financières avec transparence, équité, efficacité et redevabilité.	4.2.1 La mise en place de nouveaux outils et de processus facilite la gestion.	La mise en place de nouveaux outils et de processus facilite la gestion dans l'ensemble des secteurs.	-développement et mise en place d'un logiciel de gestion de l'organisation scolaire; -mise en œuvre des procédures pour l'utilisation des établissements scolaires par des détenteurs de permis; -utilisation des données <i>EnCompass pour la planification de l'amélioration</i> ; -mise en place de nouveaux formulaires intelligents; -continuer à développer la capacité internes de « Power BI » (outil de tableau de bord).	- Un logiciel de gestion de l'organisation scolaire est mis en place et les intervenants sont formés;  -nombre de nouveaux outils et procédures dans chaque secteur. -5 formulaires « intelligents » sont alimentés.
	4.2.2 La capacité professionnelle du personnel croît de façon continue par l'entremise du perfectionnement professionnel.	La capacité professionnelle du personnel croît de façon continue par l'entremise du perfectionnement professionnel dans l'ensemble des secteurs.	-offre de formation au personnel d'entretien; -sondage des besoins en formation auprès du personnel d'entretien; -formations du personnel d'entretien; -offre de formations, d'accompagnement et rencontres des membres du personnel du secteur de l'Éducation; -offrir une formation aux membres des secteurs en lien avec leurs objectifs de développement professionnel;	-nombre d'occasions de perfectionnement professionnel dans chaque secteur;  -les formations sont offertes;  -les formations, l'accompagnement et rencontres ont lieu;

## Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

4.2 (suite)			<ul style="list-style-type: none"> <li>-offrir une formation par audio mensuelle aux directions et directions adjointes d'école et de services;</li> <li>-développer une trousse d'accompagnement sur les ressources humaines pour les gestionnaires et directions;</li>   <li>-continuer à offrir aux membres du personnel administratif des occasions d'autoformations sur la suite Microsoft Office.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-la formation par audio mensuelle aux directions et directions adjointes d'école et de services est offerte;</li> <li>-trousse d'accompagnement pour les directions et les gestionnaires mise en place;</li>   <li>-des occasions d'autoformations sur la suite Microsoft Office sont offertes aux membres du personnel administratif.</li> </ul>
	4.2.3 Le Conseil s'assure de communiquer régulièrement aux parents, membres du personnel et élèves ses décisions, ses résultats et ses projets.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-3 publications « Viamonde notre monde » publiées par année;</li> <li>-9 « Faits saillants » du Conseil publiés par année;</li> <li>-1 Rapport annuel;</li> <li>-1 Rapport intérimaire des résultats annuels (bilan du plan opérationnel) quant au Plan stratégique 2016-2020.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Planification et écriture du magazine « <i>Viamonde notre monde</i> »;</li> <li>-résumer les rencontres des élus au Conseil scolaire afin que les parents soient informés des décisions du Conseil scolaire;</li> <li>-présentation du rapport annuel;</li> <li>-présentation du bilan du plan opérationnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de publications « Viamonde notre monde » publiées par année;</li> <li>-nombre de « Faits saillants » du Conseil publiés par année</li> <li>-publication du rapport annuel;</li> <li>-publication annuelle des résultats du Plan stratégique pluriannuel (bilan du plan opérationnel).</li> </ul>